

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Deux cas de C.difficile au Foyer de Palmarolle
**« Il s'agit d'un problème isolé et nous estimons
que la situation est sous contrôle »**
- Le directeur de santé publique, Dr Réal Lacombe

Rouyn-Noranda, le 10 novembre 2006 – Le directeur de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a enquêté les circonstances entourant le décès de deux résidentes du CHSLD de Palmarolle. L'établissement, qui compte 22 lits de soins de longue durée, est sous la gouverne du CSSS des Aurores-Boréales.

Les deux patientes ont été infectées au *Clostridium difficile* (*C.difficile*). Elles sont décédées dans les jours qui ont suivi la détection de l'infection.

Le directeur de santé publique, Dr Réal Lacombe, a immédiatement initié une enquête épidémiologique à la demande du directeur national de la santé publique.

« C'est une situation regrettable, mais il s'agit clairement de cas isolés. Le CSSS des Aurores-Boréales a une bonne feuille de route en matière de prévention du *C.difficile*, notamment au niveau du centre hospitalier. Devant les derniers événements, j'ai immédiatement demandé à l'établissement de resserrer ses mesures de prévention et de contrôle. L'établissement m'assure que tous les moyens ont été mis en œuvre pour éviter la propagation de l'infection. D'ailleurs, l'établissement a déjà effectué une désinfection en profondeur de toutes les chambres du CHSLD », explique le directeur de santé publique en Abitibi-Témiscamingue, Dr Réal Lacombe.

Un portrait régional

« Au Québec, le taux d'incidence de l'infection à *C.difficile* a diminué de près de 40 % en deux ans. Selon les données de l'Institut national de santé publique, le taux d'incidence dans la région est inférieur à la moyenne provinciale » rappelle le directeur de santé publique, Dr Réal Lacombe.

Malgré les mesures adoptées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et un protocole strict en matière de surveillance et de prévention des infections nosocomiales, il s'agit d'un problème international qui touche tous les réseaux de la santé.

« Même si on note une nette amélioration, il ne faut jamais baisser la garde. Les mesures de prévention édictées par le MSSS doivent être maintenues en tout temps » prévient Dr Lacombe.

- 30 -

Source : Francis Beauvais

Service des communications et des relations avec la population
819 764-3264, poste 49201